L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

aux No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS,

DIMANCHE 6 AOUT 1882.

Mme LAURE ANDRY.

"Restons dans le devoir; le devoir c'est la vie.
VICTOR HUGO.

On l'a dit et répété, le cœur d'une mère est le chef-d'œuvre de l'amour. C'est dans ce cœur, livre toujours adorable et toujours nouveau, que sont écrites les plus belles pages du roman de l'humanité. L'amour maternel est une force, un soutien, un inspirateur, une foi; il sauve de bien des défaillances, de bien des chutes; il conserve et il crée. Cet amour était à la plus haute puissance chez Mme Laure Andry, morte il y a quelques jours. Il fut son refuge et son appui.

Je m'en souviens, elle avait connu une existence faite de sourires et de joies, une existence toute capitonnée; et voilà qu'un sortit d'une exécrable guerre, tempête de fer et de feu, où elle avait vu sombrer le bien acquis, le bien espéré, elle se trouvait, seule à vrai parler, en face de la bataille de la vie, avec toutes ses menaces, tous ses périls; périls et menaces contre lesquels il lui fallait défendre—non point elle seule, elle s'en fit médiocrement dame—mais des enfants, dont les souffrances prévues l'écrasaient d'angoisses, et pour lesquels elle voulait vaincre et reconquérir le cher passé perdu. Jusque là femme de salon, elle s'imposait de devenir femme de combat. Dès lors elle s'attacha inflexiblement, entièrement à la mise en pratique du vers que j'ai placé en tête de ces lignes:

Restons dans le devoir; le devoir c'est la vie.

Je l'ai vue entrer, jeune encore, dans le combat; je l'ai vue, presque riche hier, engager aujourd'hui la lutte avec la misère, cette pieuvre hideuse qui de ses immondes tentacules enveloppe, enlace, brûle, étouffe, tue. Je l'ai parfois suivie du regard et de la pensée sur ce terrain qui lui était alors inconnu—et tout jeune encore je m'arrêtais en applaudissement, ou me causais un serrement de cœur.

En effet elle ignorait, au début, comment échapper aux coups funestes de l'ennemi; elle ne savait d'abord quelle défense lui opposer, et un commencement de vertige la prenait, et le sol se dérobait sous ses pas.... Mais n'importe, n'était-il pas en elle une flamme féconde, qui entretenait son ardeur? Si, parfois, lasse d'efforts, elle pâlissait, elle chancelait sous l'effet des atteintes subies, bientôt elle se redressait, elle se ranimait; un mot, un regard d'enfant l'armaient à nouveau, la transformaient, la poussaient en avant, comme le son du clairon, comme la vue du drapeau en face de l'ennemi. Son drapeau à elle était celui de la famille; elle le portait haut et ferme.

Le travail est toujours une noblesse; mais le travail d'une femme a je ne sais quoi de plus imposant, de plus touchant encore. A mes yeux il revêt comme un caractère sacré; et c'est toujours, plein d'un respect ému, que je salue ces créatures, faibles et isolées, autour desquelles la mort ou un abandon immérité ont fait le vide, et que le besoin condamne à une âme élevée, de l'intelligence et du savoir. Les sympathies ne déserteront pas son foyer; la carrière de l'enseignement qu'elle veut suivre à son tour, et à laquelle elle est si bien préparée, lui sera heureuse; c'est mon espoir et mon vœu. Elle aussi deviendra un appui, une providence; elle l'a été déjà. Et devant la tombe de cette mère partie si vite, elle se recueillera, pour être plus forte, elle ne laissera pas périr la fleur triste, mais douce, du souvenir dont les larmes sont la rosée.

La douleur est utile, et vivre c'est l'effort.

L. PLACIDE CANONGE.

LA CULOTTE A L'ENVERS.

Ne pouvant s'entendre avec sa culottière, M. Pochon a pensé qu'on s'entendrait mieux devant la justice, et, en cela, il s'est trompé. Mais, qui a bien pu lui conseiller de porter une plainte en abus de confiance? Ce doit être quelque jurisconsulte de loge ou de cabaret; enfin, comme l'affaire vient sur citation directe et que M. Pochon s'est constitué partie civile, il use de son droit à ses risques et périls, et le tribunal est tenu d'écouter la plainte; mais, s'il est permis d'abuser de ses moyens, cet abus a des limites.

Tout d'abord, profond étonnement du magistrat dès la première réponse de M. Pochon, qui, ainsi que nous l'avons dit, s'est constitué partie civile.

M. le président—Comment demandez-vous de dommage-intérêts?

M. Pochon—11 francs.

M. le président—11 francs!.... Vous vous exposez à payer les frais d'un procès pour 11 francs! Vous n'avez donc pas pris un avocat?

M. Pochon—Monsieur, mon affaire étant sûre et certaine comme de l'eau de roche, c'était pas la peine d'un prendre un.

La culottière—C'est à crever de rire..

M. le président—Taisez-vous. [Au plaignant] Si, c'était la peine, car un avocat vous aurait détourné de vous porter partie civile pour 11 francs; même à la lecture de la citation, j'ajoute qu'il vous aurait détourné de faire le procès. Enfin, expliques-vous?

M. Pochon—Vous allez voir que c'est simple comme de l'eau de roche; v'là l'affaire en un mot; j'ai donné à madame de l'étoffe, qui m'a coûté 11 francs, pour me faire un pantalon, et elle ne veut pas me le rendre; dont je demande 11 francs ou mon pantalon.

M. le président (à la culottière)—Pourquoi ne voulez-vous pas lui rendre son pantalon?

La culottière—Parce qu'il ne veut pas m'en payer la façon.

M. Pochon—Deux façons qu'elle me demande, pas une.

La culottière—On moment que vous me le faites retourner.

M. Pochon—Il ne fallait pas le coudre à l'envers.

La culottière—Je l'avais d'abord cousu à l'endroit; vous me l'avez fait défaire.

M. Pochon—Moi?

La culottière—Enfin votre neveu me l'a rapporté de votre part.

M. Pochon—Alors, réclamez l'autre façon à mon neveu.

M. le président—Comment votre neveu aurait-il porté ce pantalon pour le retourner, si vous ne l'aviez pas chargé de cette commission?

M. Pochon—Vous ne comprenez pas bien.

M. le président—Non.

M. Pochon—Voilà, c'est comme de l'eau de roche: j'achète de l'étoffe pour deux pantalons, un pour moi et l'autre pour mon neveu, et je les donne à faire à madame; elle en fait un à l'envers.

La culottière—Oui, mais pas le vôtre.

M. Pochon—Non, celui de mon neveu.

M. le président—Eh bien, alors, si ce n'est pas le vôtre?

M. Pochon—Ça ne l'était pas d'abord, puisque j'a été après, vu qu'elle l'a retourné.

M. le président—Vous le lui avez donc rendu?

M. Pochon—Moi!.... non, mon neveu.

M. le président—C'est son pantalon que votre neveu a rendu?

M. Pochon—Non, c'est le mien.

M. le président—Mais puisqu'il était cousu à l'endroit!

M. Pochon—Oui, mais elle l'a remis à l'envers.

M. le président—Je n'y comprends rien du tout.

La culottière—Je vais vous expliquer. Le neveu me rapporte le pantalon pour le retourner; je l'ai retourné.

M. le président—Mais puisqu'il était à l'endroit?

La culottière—Oui, c'est vrai.

M. Pochon—C'est là où il faut que madame soit aussi dinde qu'elle est.

M. le président—Ah! n'injuriez pas la prévenue.

M. Pochon—Non, mais je vous ai expliqué que c'était le pantalon de mon neveu qu'elle avait fait à l'envers.

M. le président—Alors, pourquoi a-t-elle retourné le vôtre?

M. Pochon—Ah! voilà: comme ils étaient pareils, mon neveu lui a porté le mien par mégarde, et madame aurait dû voir qu'il était à l'endroit; elle a fait une erreur, elle doit la réparer.

La culottière—Je l'ai réparée, puisque je l'ai retourné à l'endroit.

M. Pochon—Celui de mon neveu, oui.

La culottière—Ça fait deux retournages.

M. Pochon—Fallait pas retourner le mien.

La culottière—J'ai cru que le vouliez comme ça.

M. Pochon—A l'envers!.... Comme le roi Dagobert?

M. le président—En voilà assez; il n'y a pas d'abus de confiance; c'est une discussion de justice de paix et non une affaire correctionnelle.

M. Pochon a donc perdu ce procès à l'envers qu'il va falloir remettre à l'endroit.

LE RASOIR DE DAMOCLÈS.

On s'explique bien qu'on vive en faisant la barbe aux autres, exemple les perruquiers; on s'explique moins le contraire, c'est-à-dire une industrie qui consiste à se faire raser; elle est pourtant bien simple. Voici le calcul de Cuissard: il donne trois sous pour sa barbe, il voie une serviette de deux francs, reste trente-sept sous de bénéfice. Malheureusement, on ne peut pas se faire raser plusieurs fois par jour, et on ne peut guère espérer revendre plus d'un franc une serviette d'occasion; il lui reste donc définitivement, notre homme ferait un pauvre métier s'il n'attrapait pas par-ci par là un rasoir, un pinceau à barbe, un pain de savon ou un pot de pommade; on a trouvé chez lui de quoi commencer un bon petit établissement de parfumeur.

Il a été arrêté d'une façon assez plaisante par un petit homme chétif et malingre, qu'il eût aplati entre ses deux mains s'il n'avait été tenu en respect par lui, comme on va le voir.

C'était la quatrième fois qu'il me volait, dit le perruquier au tribunal correctionnel; je m'en doutais bien, mais je n'en étais pas assez sûr; seulement, je me disais: Primo, chaque fois que ce particulier-là vient, je m'aperçois qu'il me manque quelque chose; deuxième, il n'y a que les gens distingués qui se font raser tous les jours, et celui-là qui a l'air d'une grande gousse, chaque fois qu'il vient, on voit qu'il a une barbe de la veille, et avec ça du linge sale, en loques; tout ça c'est louche; j'aurai l'œil au guet que je me dis, et je l'ai eu, de fait, vous allez voir; y a quoi rire tout de même.

Il arrive donc: pour lors je le reconnais; je fais celui qui n'a l'air de rien, et je lui dis: Monsieur, ça va z'être à vous, en appuyant sur le cuir un rasoir, consciemment pour lui, pendant qu'il allait accrocher son paletot à une patère; mais je tournais la prunelle, sans avoir l'air, de son côté, en faisant le simulâtre de lui tourner le dos, et je le vois qui fourre une serviette dans son paletot.

Là dessus il vient s'asseoir et se met à me parler des affaires d'Orient.

M. le président—Arrivez au fait; vous l'avez fait arrêter?

Le témoin—Je pouvais le prendre sur le flagrant délit; mais c'est un homme très fort et très terrible, qui m'aurait évanoui d'une gifle et se serait sauvé, vu que j'étais seul pour le quart d'heure, étant veuf depuis deux ans, et mon clerc étant allé en ville coiffer une mariée, qui se marilait avec un lampiste qui demeure à côté, un nommé Manichol....

M. le président—Passez tous ces détails.

Le témoin—Oui, voilà, excuses; pour lors, voilà donc mon particulier assis; je le savonne, mb disant: Il va peut être venir quelqu'un. C'était ce que je voulais; je repassais mon rasoir pour gagner du temps.

M. le président—Vous devriez bien tâcher d'en gagner maintenant.

Le témoin—Voilà; finalement que mon clerc arrive; je mets alors le rasoir sur la gorge de monsieur, et je dis à mon clerc: "Appelez un sergent de ville tout de suite." Mon filou, entendant ça, fait un mouvement comme pour me repousser, mais moi qui le tenais par le nez et le rasoir sur sa gorge, je lui dis: "Si vous bougez, je vous coupe le cou comme à un poulet!"

Mon gaillard, qui n'est pas des plus braves, à ce que j'ai vu, se met à trembler; mon jeune homme crie à la porte: "Un sergent de ville tout de suite!...." Les passants s'arrêtent; finalement que voilà deux sergents de ville qui arrivent, il était temps, je n'avais plus une goutte de sang.

Cuissard, interrogé, prétend que c'est par mégarde qu'il a mis une serviette dans sa poche; malheureusement, les articles de parfumerie trouvés chez lui sont plus difficiles à expliquer; il prétend bien qu'il les a achetés pour son usage personnel; mais dix-sept peignes pour un usage!.... et il est chauve!

Le tribunal l'a condamné à six mois de prison.

LE PIED DE COCHON.

Prudhomme n'aurait pas manqué de dire du plaignant que le jour où on l'a volé, il portait ses lares ailleurs, mais comme c'est un charcutier, il pourrait y avoir malentendu et nous aimons mieux dire qu'il déménageait.

Or, c'est au milieu du remue-ménage qu'une femme lui a volé un pied de cochon farci.

Cette femme se présente au banc des prévenus dans un état de grossesse assez avancée et répand diverses larmes amères.

Le charcutier, armé d'un parapluie, avance à la barre, lève une main avec laquelle on pourrait faire la paire, prête serment et attend.

M. le président—Eh bien, déposez!

Le charcutier dépose son parapluie.

M. le président—Je vous dis de faire votre déposition.

Le charcutier—Ah! bon.... excusez... voilà: vous comprenez que, car, mesdames, je suis un-beans d'un pied de cochon, et ça n'est pour ça que je fertis mais venir en justice une femme, même truffé et farci, sur le point d'être mère, comme l'était celui qu'elle a décroché, quand ça ne serait que pour l'enfant qui est innocent de ça et que je vends 20 sous pas ça m'en voudrait pas la peine; je me moque d'un pied de cochon, le lui ai rais dit: Va te faire pendre ailleurs! et voilà tout; mais profiter de ce que je déménage.... Ah! parce que j'oubliais de vous dire que je déménageais; alors, à ce moment-là, mon épouse et moi nous étions dans l'arrière-boutique pour donner un coup de main à passer l'armoire.

Tout à coup, v'là mon épouse qui dit: On nous vole! J'y cours et je trouve madame garnie du pied de cochon. Je m'arrache le pied de la main en lui disant: Il faut que vous ayez bien peur de délionteuse! Pour lors qu'ayant fait un peu de tapage, ça amassé une société et des sergents de ville qui ont arrêté madame; sans ça je lui en aurais tenu quitte pour lui avoir dit mon opinion sur ses procédés devant le monde.

M. le président (à la prévenue)—Vous reconnaissez le fait?

La prévenue (baissant les yeux)—Oui, monsieur.

M. le président—Pourquoi avez-vous commis ce vol?

La prévenue (à mi-voix)—Etant dans une position où ces choses là arrivent.

Le charcutier—Ah! oui, elle m'a dit que c'était une envie; faut croire qu'elle avait pour que son enfant ait un pied de cochon.

M. le président—Taisez-vous.

Le charcutier—Mais il n'aurait pas toujours été farci et truffé, le pied de son enfant.

Le tribunal condamne la prévenue à quinze jours de prison.

Le charcutier—Je suis véritablement désolé, pour un simple pied; mais comme j'ai lu dans les fables de La Fonfaine:

Laissez leur prendre un pied chez vous,
Ils en auront bientôt pris quatre.

LA FIN D'UN PÊCHEUR.

Ce fut un héritage qui, un beau matin, changea la "situation" du père Brandeau, restant quatre-vingt mille livres de rente au lieu et place de treize cents francs par an que le pauvre diable gagnait à enseigner aux gamins la grammaire, l'orthographe et le calcul.

Du coup le brave homme lâcha la *férule*, et, au souci préoccupation, son idée fixe, fut de réaliser le plus ambitieux projet qu'ait conçu au cervelle, alors qu'aux heures de classe, bercé par le grincement des plumes mal tenues, il rêvait suivant des yeux par la fenêtre ouverte, le Gave serpentant dans la plaine parmi les osiers et les saules.

Il pêcherait à la ligne!

Et de fait ce devint son occupation.

Chaque matin, il venait, le roseau sur l'épaule, le panier au bras, flânant, sifflotant, arrachant des feuilles à la haie, souriant d'un air heureux.

Toujours rasé du frais, le col bien blanc chatouillant les oreilles, de petits cheveux gris bouclant sous un panama, il s'arrêtait au sommet du talus, au pied du second bouquet d'osier à droite du chemin de l'église. De là, il inspectait l'horizon, jetant un coup d'œil à sa maisonnette voilée à peine par les toulleaux et les troènes, et lorsque tout paraissait en ordre, le père Brandeau descendait à la berge, bien doucement, à petits pas, essayant le terrain avant d'y poser le pied, et son mouchoir préalablement étendu sur le sol limoné, il s'asseyait, amorçant sa ligne. Une fois lancé, toute son attention se concentrait sur le petit flotteur de liége qu'il couvait de l'œil, fronçant le sourcil ou souriant suivant ses oscillations.

Et toujours ces opérations se répétaient chaque jour, dans le même ordre, avec la même vitesse, le même geste, le sourire et le même hum.... hum.... de la fin.

Pendant vingt ans le brave homme ne laissa pas écouler une saison de pêche sans manger à chaque repas le goujon et les ablettes pris dans le lamçon. En hiver, seul dans sa maison avec la vieille Philomène, il lisait d'énormes bouquins de pisciculture, faisait des extraits, essayait l'élevage des œufs, comparait les races et envoyait des rapports fort goûtés à la "Société de pisciculture de France" qui l'avait nommé membre correspondant.

Ainsi, sans secousses, sans soucis, sans amertumes, sans héritiers, l'ancien instituteur coulait doucement la vie entre son canne à pêche et ses projets de viviers. Avec cela, bonhomme et charitable.

En un mot une bonne pâte de bourgeois.

Ce jour là — c'était l'ouverture de la saison sans attendre — Hippolyte Brandeau se leva de meilleure heure et courut à la fenêtre.

La campagne était calme, une légère brise blanche se soulevait comme un voile de gaze au-dessus de l'eau grise du Gave; de l'horizon, à peine éclairé par une lueur pâle de soleil de juin, montaient de molles effluves, zébrant le ciel bleu cendré comme autant de mèches laineuses.

L'air était frisquet.

Le vieillard se frotta le mains avec un rire narquois et content.

—Eh! eh! fi-ti, il pourrait bien tomber de l'eau.

Puis il ajouta en fermant la croisée:

—Tant mieux pour mes goujons.

Et ce fut lestement, malgré ses jambes vieillottes, qu'il sortit armé de pied en cap, jetant un clair "bonjour Philomène" à la porte fermée de la vieille servante.

Jamais partie de pêche ne lui avait tant souri; il est vrai de dire qu'on était en retard pour l'ouverture, mais, alors même, il lui semblait que la brise était plus vive et l'eau plus limpide. Au loin, dégagée du brouillard peu à peu dissipé, la paisible petite rivière se bordait comme un serpent de mercure brillant aux premiers coups du soleil; au bout du sentier jaunâtre, sur le bord, le petit bouquet d'osier tout couvert de rosée se courbait sous le vent plongeant dans le Gave ses feuilles jaunes.

A sa vue le père Brandeau eut un sourire, il doubla le pas. Rien n'était changé depuis la veille et pourtant tout lui parut plus beau, les arbres plus frais, l'onde plus claire, l'herbe plus verte, un instant encore et il eût reconnu les goujons pour les trouver engraissés. C'est qu'il allait pêcher. Il chantonnait en lançant son hameçon et s'assit sans même prendre le temps de couvrir l'horbe de son mouchoir.

Et tout en regardant le liège, il riait. Il riait de ce petit rire saccadé, inconscient que l'on a parfois à la veille de satisfaire une fantaisie longtemps désirée, de ce petit rire d'enfant qui va manger des gâteaux.

Le passage, maintenant entièrement éclairé, s'égayait aux chants des oiseaux sautillant dans les branches; sur la route, à quelques pas, les paysans passaient saluant le pêcheur d'un bonjour et d'un souhait. Le vieux répondait à l'un et à l'autre de sa petite voix grêle avec des sourires pleins de sous-entendus, il comptait sur une bonne pêche.

Ça ne mordait pas cependant, et il y avait déjà deux heures qu'il lançait et relançait sa ligne, sans impatience, sans murmure, à peine si de temps à autre il avait eu un geste de dépit lorsque, trompé par une seconde du liège, il avait retiré de l'eau son hameçon vide et dégarni.

Tout à coup, la soie se tendit, le liège s'enfonça entraînant le roseau. Le pêcheur pousa un petit cri de joie.

—Enfin, fi-ti, et c'est du bon, que je crois.

Et il tira.

Le bouchon se courba en arc, la soie se tendit encore, rien ne vint.

—Diable, c'est un vrai morceau.... ou bien je suis accroché. Un, deux.

Il fit un nouvel effort. Inutile.

—Décidément je suis accroché.

Et il tira de nouveau, par saccade, appuyant d'une main sur le fût: le roseau reparut; il lui sembla que quelque chose cédait, puis la soie se tendit encore.

Le brave homme sentit à grosses gouttes, depuis vingt ans qu'il venait à la rivière, jamais pareille histoire ne lui était arrivée. Il était mieux habitué—tant l'eau était tranquille—à avoir sa main deste demie douzaine de gonjons chaque soir, à souper. Le liège était immobile, ce n'était donc pas un poisson, mais l'hameçon était tout bonnement engagé dans les arbres.

Alors il eut une idée, une idée lumineuse. Attachant sa ligne à un osier, il courut, haletant, sans chapeau, se retournant pour surveiller son roseau, et du plus loin qu'il aperçut Philomène dans le jardin, sautant les pois, il cria de toutes ses voix de fausset.

—Philomène! Philomène! Un rateau, vite un rateau!....

La vieille fille prit celui qu'elle avait près d'elle et l'apporta, ne comprenant rien à cette course.

—Pour sûr que monsieur est fou, pensa-t-elle en le voyant repartir toujours courant, le rateau en avant, bottant aux pierres, risquant de tomber à chaque pas; et elle le suivit.

M. Brandeau avait été son habit; il s'essuya le front avec la manche de sa chemise et plongea le rateau dans l'eau, remuant de toutes ses petites forces.

L'instrument rencontra un corps dur. Il tira. Rien. Il tira de nouveau.

Alors, muet, immobile, les yeux hagards, les bras tendus en avant, il resta comme pétrifié, murmurant des sons inintelligibles; et comme Philomène arrivait, il poussa un cri et tomba à la renverse. A côté, sur la berge, sortant à moitié de l'eau et encore accroché aux dents du vieux rateau de bois, gisait un cadavre à demi décomposé.

Quand le père Brandeau revint à lui, il se mit à rire puis, frottant ses mains l'une contre l'autre, il sauta sur ses jambes en chantant d'une voix très claire, comme un enfant:

—La bonne tâche, la bonne pêche qu'il a faite! le père Brandeau! La bonne pêche!

Ce fut la dernière. Il était fou.

MARC CRITIN.

[Dans le *Courrier du Soir*]

ATHÉNÉE LOUISIANAIS.

CONCOURS LITTÉRAIRE DE 1882.

L'Athénée réuni en séance régulière le 9 juin, a adopté les dispositions suivantes pour le concours de 1882.

PROGRAMME.

Il y aura deux classes de concurrents, l'une comprenant les hommes, l'autre les femmes.

Chaque classe aura à traiter un sujet séparément.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Le concours est ouvert à partir du 15 juin jusqu'au 1er février 1883 inclusivement.

Les manuscrits ne seront plus reçus après le 1er février; ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, avec une marge d'un quart de largeur, et seulement sur le *recto et les lignes*: ils ne devront pas dépasser 20 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Il est laissé à la discrétion du "comité d'examen" d'ouvrir les lettres des candidats qui auront mérité les médailles, pour s'assurer s'ils sont dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Les deux manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée. On inscrira les noms des lauréats sur un tableau d'honneur affecté aux concours annuels.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On réunira, pour la circonstance tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les noms des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise s'exposera à être mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu ou obtiendra la médaille, ne pourra plus concourir jusqu'à nouvel ordre.

Les sujets choisis sont les suivants, et devront être traités en prose.

Pour les femmes:

De l'influence de la femme dans la famille.

Pour les hommes:

Nécessité des études élémentaires pour le choix d'une profession, d'un art ou d'un métier.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER.
P. O. Box 1294.

ATHÉNÉE LOUISIANAIS.

Concours des écoliers des deux sexes, sous les auspices de l'Athénée Louisianais.

Prix à décerner—Deux médailles d'or offertes par un groupe de Français.

Nous croyons devoir rappeler au public que l'Athénée Louisianais désireux d'encourager les élèves des deux sexes qui apprennent le français, ouvre un concours où les deux meilleures compositions en cette langue vaudront à leurs auteurs une médaille d'or.

La distribution des prix aura lieu en séance publique, au milieu d'une fête artistique. Le même temps que littéraire, et sous les yeux d'une nombreuse audience réunie pour assister au triomphe des jeunes lauréats.

Les élèves des écoles ou institutions de la ville et de la campagne, ainsi que les enfants qui reçoivent leur instruction chez leurs parents, sont invités à concourir.

Il y aura deux classes de concurrents dans l'une seront les garçons, dans l'autre les filles.

Chaque classe aura un sujet particulier à traiter.

La date du concours est fixée au SAMEDI, 9 décembre.

Les concurrents de l'un ou l'autre sexe devront être âgé de moins de dix-sept ans à la date fixée ci-dessus.

Le concours aura lieu dans les salles de l'union française (ancienne Loge de la Parfaite Union) rue des Remparts, entre Dumaine et St-Philippe.

Les futurs concurrents sont priés de vouloir bien s'inscrire sur un registre placé à cet effet au magasin de M. F. Tujague, rue de Chartres, 11.

THE NEW-ORLEANS BEE.

(L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.)

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, nearly 55 years ago and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning:

Per annum, $3 six months, $1.50; four months, $1; three, 75 cents.

Address: **Editors "N. O. Bee,"** New Orleans.

HOSTETTER'S CELEBRATED STOMACH BITTERS

L'opinion unanime du public et du corps médical est que les Hostetter's Stomach Bitters sont un médicament dont les résultats sont prompts et complets. Il réhausse l'appétit, guérissent les affections du foie, donnent de la vigueur aux faibles, guérissent les affections des reins et de la vessie et sont la convalescence. C'est le grand spécifique contre les fièvres et le frisson. A vendre par les droguistes et marchands en général.

Dépôt 18 et 20 rue Union.

Smai 18 8 2—1an

LIGNE COMMERCIALE FRANÇAISE

ENTRE LE HAVRE ET LA NOUVELLE-ORLEANS.

FLOTTE DE LA COMPAGNIE:

Dupuy-de-Lôme	3,578 Tx.	Rouen	3,578 Tx.
Paris	3,578 Tx.	Bordeaux	3,578 Tx.
Havre	3,578 Tx.	Marseille	3,578 Tx.
Nantes	3,578 Tx.		

PARIS, capitaine Artur, partira pour le Havre vers le 20 août, et sera suivi par le HAVRE vers le 20 sept.
ROUEN partira du Havre dans la première huitaine d'août.
DUPUY-DE-LOME suivra dans la dernière quinzaine d'août.
Billets de passage (entrepont) de la Nouvelle-Orléans au Havre, $40.
Billets d'aller et retour (entrepont), valables pendant six mois, $64.
Ordres pour billets de passage (entrepont) du Havre à la Nouvelle-Orléans, $30, payable d'avance.
Enfants au-dessous de 12 ans, moitié prix.
A ces prix la Compagnie fournira aux passagers une bonne nourriture (avec vin ou café), lit, couvertures, etc., et les ustensiles pour les repas.
Les vapeurs de la ligne sont tous neufs, et sont construits d'une manière à assurer aux voyageurs la plus grande sûreté avec tout le confort possible.
Pour achats de billets, etc., s'adresser à
FORSTALL, ROSS & CLAYTON, 173 rue Commune.
13 avril

PHARMACIE DUCONGE.

RUE DE CHARTRES 99 NOUVELLE-ORLEANS

A. CARROUCHE,

SUCCESSEUR.

Les personnes de la ville et de la campagne trouveront à cette ancienne pharmacie et à toutes les heures de la nuit un assortiment complet de:
MEDICAMENTS PATENTES, FRANÇAIS, ANGLAIS et AMERICAINS, ainsi que de DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, PEINTURES, PARFUMERIES, en un mot, tout ce qu'il y a de nécessaire dans un établissement de premier ordre. A. Carrouche reçoit directement de Paris toutes les médicaments patentés dont ses dernières commandes ont été suivies. Le matériel sollicité par les médecins de la ville et de la campagne est toujours complet et garanti de ne rien laisser à désirer.
Pour achats de billets, etc., s'adresser à
A. CARROUCHE, Agent-Général du Sud, Nlle-Orléans. Une succursale est ouverte au Faubourg Marigny, 1 avril 81—1 an

Dentistes

C. E. KELLS & M. VIET,

CHIRURGIENS-DENTISTES

Opérations de tout genre dans l'art dentaire.

Le remontage de vieux dentiers.

Dent de porcelaine artificielle.

GEO. P. MALONEY,

D. D. S. Dentiste diplômé.

150 rue du Canal.

Actuellement des collèges dentaires de la Pensylvanie et de la Nouvelle-Orléans.

Dentiste du couvent des Ursulines. Extraction des dents sans douleur.

Vend des matériaux de tout genre pour dentistes, aux prix de fabrique.

17 janv—1 an

JOSEPH BAUER,

DENTISTE,

130 - - - Esplanade - - - 130

Près Remparts.

21mai—1an D Ma J

VOULEZ-VOUS VOIR?

ET VOIR PARFAITEMENT?

ALLEZ ALORS CHEZ

E. CLAUDEL, opticien,

Anciennement chez C. DUHAMEL

96 rue du Canal, près Camp

Et achetez-y une paire de LUNETTES en or, argent, en acier ou en nickel.

VERRES de tout genre.

Véritable cristal de roche

Essayez-le et vous n'aurez affaire à personne autre.

Réparation de LORGNONS D'OPERA.

Réparation de tous les INSTRUMENTS d'optique, de mathématique, de marine et de philosophie.

Batteries électriques, Microscopes etc.

Thermomètres, Verres d'opéra, Instruments dessin, etc. 20 janv—

S. N. PIKES

Magnolia WHISKEY

Cincinnati OHIO

LE CLICHE CI-DESSUS EST LE MARQUE DE VERITABLE DU CÉLÈBRE

PIKE'S MAGNOLIA WHISKEY

répandu par MM. W. W. JOHNSON & CO., successeurs de S. N. Pike, Cincinnati, Ohio, qui ont les seuls propriétaires.

Se trouve PREMIERES MAISONS de grosse

Ouvert vendant à la Nlle-Orléans.

déc 31—1 an

BUREAU DE PRETS.

OTTO SCHWANER,

17.....RUE BARONNE.....17

ENTRE CANAL ET COMMUNE.

Près de la SALLE GRUNEWALD.

BODLEY BROTHERS

ONT l'assortiment le plus complet de wagons à canne, charrettes à canne à 3 et 4 mules, charrettes à bœufs, do. pour logs, wagons à coton, charettes à bagasse, charrettes pour fermes, charrettes à ris, petites charrettes de toutes dimensions, rais, jantes, brancards, colliers de chevaux, matériaux pour voiture, graisse pour essieux, moyeux. Nous appelons l'attention sur nos seaux durcis non moyeux forgés à froid; ces fermeiers extra destinés à nos charrettes et wagons, lesquels sont fabriqués dans nos propres usines. W. Bodley, W. Va., avec des matériaux supérieurs et par de très habiles ouvriers. Non garantissons bien, ne craignons aucune concurrence et répondons sur plus fortes demandes.

Dépôt 18 et 20 rue Union.

Smai 18 8 2—1an

CHEMINS DE FER

Star and Crescent Route.

VOIE FERRÉE

ENTRE

La Nlle-Orléans et Houston,

—COMPOSÉE—

DU CHEMIN DE FER NEW MORGAN LOUISIANE ET TEXAS.

CHEMIN DE FER DE L'OUEST DE LA LOUISIANE,

CHEMIN DE FER DU TEXAS ET DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

DEPARTS. ARRIVÉES.
Nlle Orléans à 42. M | A Houston 6.45 A. M
Houston .. 0.30 P. M. | Nlle-Orléans 4.25 P. M

Chars dortoirs entre la Nlle-Orléans et San Antonio.

Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer du l'ouest. Durée du voyage à Galveston par cette voie, 23 HEURES. Billets à vendre et chars-cortoirs à retenir tous les jours au bureau, au coin des rues Magazine et Natchez.

C. A. WHITNEY & CIE.,
17mai—1an Directeurs.

Compagnie du chemin de fer de la Nlle-Orléans et du Pacifique. A partir du 1er février 1882, la susdite Compagnie servira de nouveau bateau passeur le Gouldsboro, recevant et déposant frêt et passagers au débarcadère de la Compagnie, sur le Bayou à l'extrémité de la rue Tricoche.

Les trains partiront du débarcadère (rue Tchoupitoulas) à 7.30 heures a. m., pour Donaldsville, Plaquemine, Grosse Tête, Rosedale, Atchafalaya, et les stations intermédiaires faisant jonction à Baton Rouge avec le bateau à vapeur Morgan, sur pour tous les points de la rivière jusqu'à Layou Sara. Le retour du Morgan à 7 heures P. M., et le bateau passeur Gouldsboro traversera tout et passera.

H. S. MORSE,
28 mai—1 an Surintendant.

Steamer de la Malle des Etats-Unis

NEW CAMELIA.

SERVICE D'ETÉ.

A PARTIR DU 1er MAI 1882,

Le steamer partira de Milnburg à l'arrivée du train quittant la gare de Mobile, au pied de la rue du Canal comme suit:

Du la ville.	De Milnburg.
6.00, 7.30, 9.22, 10.32 a. m.	6.00, 7.00, 8.37, 10.02, 11.22 a. m.
1.00, 1.40, 2.32, 3.10 p. m.	1.42, 2.24, 3.02, 3.52 p. m.
4.42, 5.22, 6.10, 6.48 p. m.	4.40, 5.18, 6.04, 6.40 p. m.
7.26, 8.10, 8.46, 10.00 p. m.	7.18, 8.05, 8.48, 9.30 p. m.

TRAINS:

Lundis et Jeudis, pour Mandeville Lewisburg, Madisonville, Old Landing.....1 p. m
Mardi, Vendredi et Samedi, pour Mandeville, Lewisburg et Madisonville, allant le samedi jusqu'à Old Landing.....4 p. m

EXCURSIONS:

Mercredis pour Mandeville et Old Landing.....8 a. m.
Dimanche, pour Mandeville et Old Landing.....7 a. m.
Mercredis, pour Mandeville et Madisonville.....6 p. m.
Dimanche, directement pour Madisonville.....6 p. m.

RETOUR:

Laissera Madisonville lundis, mercredis, jeudis et samedis.....5 a. m.
Laissera Old Landing, mardis et vendredis.....6 a. m.
Laissera Old Landing, Excursions du mercredi et dimanche.....2 p. m.

Prix, 50 cts pour aller et autant pour le retour. Les jours d'excursion, 50 cts., aller et retour. Enfants moitié prix.

Frêt reçu tous les jours à la gare des marchandises du Louisville et Nashville Railroad, au pied de la rue Girod.

30avril W. G. COYLE, Agent,
33 rue Carondelet.

CHEMINS DE FER.

CHEMIN DE FER DE LA NOUVELLE-ORLEANS, MOBILE ET ST LOUIS.

VOIE DIRECTE, ANCIENNE ET SURE

des chemins de fer de la Mobile, de l'Ohio et des Iron Mountains. C'est positivement la seule route sur laquelle il y ait des Chars-de-bateiro, palais de Pullman de la Nlle-Orléans, et des jonctions à la gare de l'Union à St Louis avec les trains venant de la Nouvelle-Orléans.

Des jonctions sont faites à la gare Union de St Louis par les trains allant directement à Omaha, Milw